



- **Durée** : 4h15
- **Longueur** : 15 km
- **Altitude mini** : 87 m
- **Altitude maxi** : 162 m
- **Niveau** : Difficile
- **Balisage** : Jaune et marron
- **Communes traversées** : Oulchy-le-Château, Grand-Rozoy, Beugneux, Nanteuil-Notre-Dame, Armentières-sur-Ourcq

Situé au cœur du champ de bataille du printemps et de l'été 1918, ce parcours vous fera découvrir l'un des plus remarquables monuments de la Grande Guerre, tant par sa taille que par l'originalité de sa composition. Bien que commémorant une victoire décisive, cette œuvre due à la main de l'un des plus grands sculpteurs de l'après-guerre est aussi empreinte d'une touchante gravité.



© Carte IGN 2013



Monument des Fantômes

© Stéphan Lefebvre

INFOS TOURISTIQUES :Office de Tourisme de Soissons
Tél. 03 23 53 17 37**CRÉATION ET ENTRETIEN
DU PARCOURS :**

Commune d'Oulchy-le-Château

SUR LE PARCOURS

- ★ 1 Oulchy-Le-Château : remarquable église romane, prieuré Renaissance et vestiges d'enceinte
- ★ 2 Carrières souterraines dans le hameau de Wallée
- ★ 3 Armentières-sur-Ourcq : demeure fortifiée (privée) avec double pont-levis, tours et poterne du XV^e siècle.

À PROXIMITÉ

- ★ 1 Monument des Fantômes de la butte Chalmont
- † Eglises de Beugneux (XII^e siècle) et de Grand-Rozoy (XV^e et XVI^e siècles)
- ★ Croisières sur l'Ourcq au départ de Silly-La-Poterie

- D** De la place d'Oulchy-le-Château, prendre les escaliers qui mènent à l'église. La longer ainsi que le prieuré. Suivre la rue St-Jacques (2^e à droite) qui mène à l'ancien chemin de fer dit «chemin de la petite ligne» jusqu'à la D 22.
- 1** Emprunter la route à droite sur 1.5 km.
- 2** Dans le 2^e virage, bifurquer à droite dans un chemin agricole. Prendre à droite la D 229.
- 3** Hors circuit : à la statue de la France, remonter à gauche sur la butte Chalmont jusqu'au monument des Fantômes. Revenir sur la D 229.
- 4** Virer à gauche et pénétrer dans le hameau de Wallée. Obliquer à droite après l'église et poursuivre par un chemin.
- 5** Tourner à gauche et traverser le hameau des Crouttes.
- 6** Dans le virage, partir tout droit, franchir un gué sur l'Ourcq et remonter vers le village de Nanteuil-Notre-Dame en passant au-dessus de la voie ferrée.
- 7** Prendre la D 79 (direction Armentières), franchir le ruisseau de l'Ordrimouille et poursuivre sur 500 m.
- 8** Remonter un chemin à gauche, puis rejoindre à droite le château d'eau et redescendre sur Armentières-sur-Ourcq (point de vue).
- 9** Virer à droite, traverser le village et longer le château.
- 10** À la patte-d'oie, poursuivre la route à gauche, franchir la voie ferrée (prudence ⚠). Poursuivre tout droit après le moulin Noël.
- 11** Virer à droite sur la D 473 puis à gauche, 50 m plus loin, dans un chemin.
- 12** Au hameau de Cugny, reprendre à gauche la route qui ramène à Oulchy.

Cette fiche est extraite du site
www.randonner.fr
le portail de la randonnée
dans l'Aisne.

Retrouvez tous
nos bons plans sur
[www.facebook.com/
randonnee.aisne](http://www.facebook.com/randonnee.aisne)



CIRCUIT ROUTIER

Un Américain dans la Grande Guerre

46 km – Départ de Château-Thierry



Joyce Kilmer, poète et soldat américain, tué pendant la 2^{de} Bataille de la Marne

1918. Joyce Kilmer, poète américain, part défendre la France. 2013. Catherine, étudiante franco-américaine, part sur les traces de ce poète. *Un Américain dans la Grande Guerre* est un récit parallèle, entre hier et aujourd'hui, qui vous emmène sur les traces du poète Joyce Kilmer, à la découverte des monuments américains de la Première Guerre mondiale autour de Château-Thierry.

Téléchargez le circuit et la visite audio sur www.audio-guide-aisne.com

Découvrez le programme du Centenaire sur www.aisne14-18.com et sur la brochure disponible gratuitement dans tous les Offices de Tourisme de l'Aisne

Retrouvez "Aisne 14-18" sur



Histoire d'une tactique

DU CHEMIN DES DAMES À LA MARNE

Le 27 mai 1918, au lever du jour, les Allemands lancent une puissante attaque sur les hauteurs du Chemin des Dames, reconquis par les Français depuis octobre 1917. Sur ce relief jugé imprenable, l'effet de surprise est total. Les troupes franco-britanniques se laissent surprendre et refluent en désordre vers le sud, sans avoir le temps de détruire les ponts sur la rivière de l'Aisne.

En quelques heures, la progression des troupes allemandes en direction de Paris est fulgurante. La Marne est atteinte les 30 et 31 mai et Château-Thierry est prise le 1^{er} juin.

À partir de cette date et pour la première fois depuis le début de l'offensive allemande, les alliés parviennent à contenir puis stopper leur ennemi. De furieux combats mêlant Français, Britanniques et Américains (batailles de Château-Thierry, Belleau et Fère-en-Tardenois) mettent un point d'arrêt à l'avancée allemande vers Paris.

Le 18 juillet, sous le commandement des généraux Degoutte et Mangin, les alliés lancent une grande contre-offensive qui surprend les Allemands. Des milliers de soldats mettent en déroute l'armée allemande, qui ne cessera de reculer jusqu'à la signature de l'Armistice.

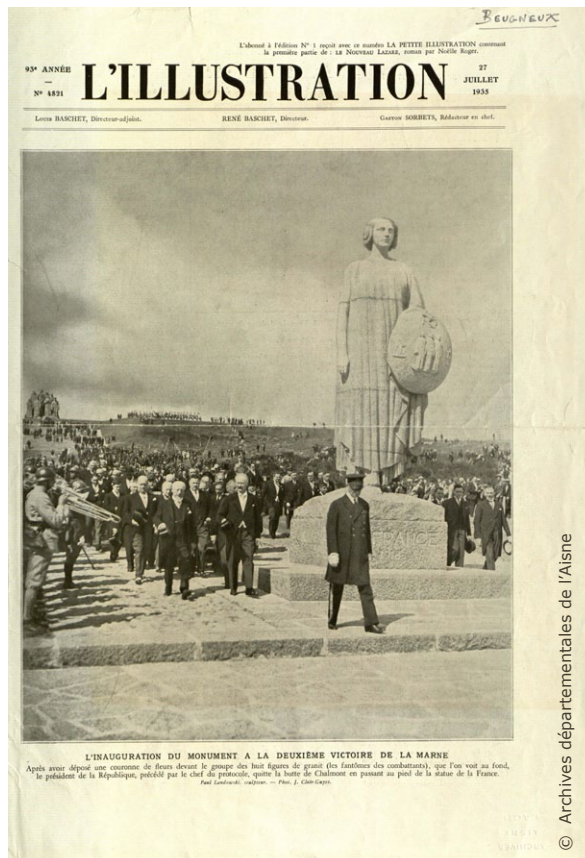


Portrait du Général Mangin, aux commandes de l'offensive de juillet 1918

© agence Meurisse BNF Gallica

Histoire d'une sculpture

LE MONUMENT DES FANTÔMES



Pour commémorer la contre-offensive qui conduit les alliés à la victoire en 1918, l'État français commande à Paul Landowski, sculpteur français d'origine polonaise (1875-1961) un monument hors du commun édifié à l'endroit précis où se décida le sort de la Seconde Bataille de la Marne.

On aurait pu s'attendre à une oeuvre glorifiant l'action des armées alliées, mais il n'en est rien.

Très influencé par le pacifisme des années 1930, Landowski représente des «fantômes», sept soldats morts, aux regards vides et revêtus des différents uniformes des corps de l'armée française. Au milieu d'eux apparaît la figure nue d'un héros martyr, rappelant la souffrance des hommes précipités dans la guerre.

Ce monument en granit rose, pierre symbolisant l'éternité, est inauguré en 1935 en présence du Président de la République de l'époque, Albert Lebrun.

Inauguration du monument à la deuxième victoire de la Marne

© Archives départementales de l'Aisne